

Image not found or type unknown



Les conditions du pacs pour une étudiante

Par maria, le 17/02/2009 à 18:33

bonjourrnJe suis étudiante à licence 3 sociologie et je dois me pacser avec mon copain qui de nationalité sénégalaise. Il est ingénieur informaticien et il a la carte de 10 ans. On doit se pacser au mois de mars et ça fait 2 ans qu'on vit ensemble et j'aimerais savoir est ce que je changerai de statut si on se pacs et quels sont les justifications que l'on doit ramener lors du pacs pour justifier notre vie commune. Merci.